

EN COMMUN

PLAINE COMMUNE

Aubervilliers+La Courneuve+Épinay+L'Île-Saint-Denis+Pierrefitte
+Saint-Denis+Stains+Villetaneuse ▣ N°79 • DÉCEMBRE 2011 / JANVIER 2012

SFR à Saint-Denis p.5 Prolongez le T8! p.7 Agnès Magnien, directrice
des Archives nationales de France p.9 La SNCF embauche p.26



**Logement :
construire pour tous!**

Plus de 2720 logements
neufs par an.

© S. CHAMBERT



PUB

Une prime aux élus bâtisseurs

Plaine Commune a voté l'année dernière un Plan local de l'habitat (PLH) affirmant un objectif de construction ambitieux : plus de 2720 logements par an (objectif largement atteint en 2010), dont 40% de logements sociaux.

Dans le cadre de la loi Grand Paris, l'État nous demande aujourd'hui de nous prononcer sur la Territorialisation de l'offre de logements (TOL) et préconise la construction de 4 200 logements par an pour notre territoire et Saint-Ouen qui, bien que n'étant pas encore membre de Plaine Commune, est d'ores et déjà inclus dans le même périmètre.

Félicitons-nous que l'État s'empare de la question de la répartition de l'effort de construction de logements. Il joue ainsi un rôle planificateur nécessaire compte tenu de la crise sans précédent que connaît l'Île-de-France en la matière. Avec Saint-Ouen, nous sommes prêts à relever ce défi qui doit aboutir à la construction de 70 000 logements par an à l'échelle régionale. Cela à condition que l'arrivée des transports du Grand Paris Express se confirme et que la dynamique de construction soit assumée avec le même volontarisme par l'ensemble des élus sur le territoire francilien. La solidarité est plus que jamais nécessaire dans ce domaine.

Mais nous affirmons surtout que la métropole équilibrée est celle qui donne accès à toutes les fonctions de la ville : le logement, mais aussi l'emploi, l'éducation, la culture, etc. Une « prime » aux élus bâtisseurs doit permettre de financer la construction des équipements publics qui accompagnent les logements : écoles, équipements sportifs, crèches, médiathèques, etc. C'est à cette condition que se développeront de véritables bassins de vie dans la métropole. ●



Très Savante Banlieue

Plus de 6 000 fans de sciences se sont donné rendez-vous les 13 et 14 octobre derniers pour la onzième édition de Savante Banlieue. Thème de cette année : Sciences et société de l'image. Au programme, entre autres : la nouvelle création numérique, la création artistique participative, la fabrication d'avatars, l'imagerie médicale, la compression de l'image, les réseaux sociaux et les encyclopédies numériques de l'image.



LES MÉDIATHÈQUES FONT LEUR CIRQUE

Depuis le 22 octobre et jusqu'au 15 janvier, dix expositions consacrées au cirque enchantent dix médiathèques de Plaine Commune. Réalisées en collaboration avec le Salon du livre et de la presse jeunesse de Seine-Saint-Denis, elles ont pour thème les histoires et les images de cirque dans la littérature jeunesse. Au programme, outre les livres : costumes de clown, films et spectacles.

Du bois pour la nouvelle école

C'est une première sur le territoire : une école intercommunale située à La Plaine-Landy, à cheval sur Saint-Denis et Aubervilliers. Sa superbe architecture en bois a obtenu une mention spéciale lors de la remise du prix de l'Équerre d'argent, fin novembre, à Paris. Son nom, Casarès-Doisneau, rend hommage à deux artistes qui aimaient le territoire et s'y sont illustrés : l'actrice Maria Casarès et le photographe Robert Doisneau.



SFR REÇU CINQ SUR CINQ

Place au plus gros employeur du territoire ! Le 10 novembre, le téléphoniste SFR a posé la première pierre de son futur siège social sur le site du Landy, en face du Stade de France, à Saint-Denis. D'ici à 2015, ses 8 500 employés quitteront les Hauts-de-Seine pour s'installer ici. Quatre bâtiments, cinq restaurants, 1 600 m² de commerces, un pôle de conférences de 750 places, un auditorium, une salle de sports seront construits. Une bonne nouvelle pour l'emploi local, d'autant que le constructeur Vinci prévoit 200 000 heures d'insertion – 150 équivalents temps plein – sur le futur chantier pour les habitants de Plaine Commune et que des négociations sont également menées pour favoriser l'embauche d'habitants du territoire chez SFR.



Villetaneuse s'offre un city parc qui comprend un terrain de 200 m² doté d'une pelouse synthétique pour la pratique du basket et du foot, un espace pédagogique sur les plantes et les fleurs destiné en priorité aux enfants et une promenade pour tous. Coût de cette aire multisport à ciel ouvert : 200 000 euros, pris en charge par Plaine Commune.



LE PARVIS DE LA GARE DE SAINT-DENIS INAUGURÉ

Les graffeurs étaient de la fête le 3 décembre dernier pour l'inauguration du parvis de la gare de Saint-Denis, place des Victimes-du-17-octobre-1961. Dix mois de travaux et 1,8 million d'euros ont permis de réaliser un espace plus aéré et plus harmonieux. De quoi accueillir 20 000 voyageurs quotidiens supplémentaires avec le prolongement du T1 en 2012 et le passage du T8 en 2014.



ÉPINAY : COMMERCES EN VUE

Ça y est ! Le 10 novembre dernier, les officiels ont posé la première pierre du nouveau centre commercial d'Épinay-sur-Seine qui va dynamiser tout le centre-ville. Rendez-vous à l'automne 2013 avec un hypermarché Auchan de près de 10 000m² et trente-huit boutiques.

Suger s'étend

Depuis la rentrée de septembre, le lycée Suger a quasiment doublé de surface grâce à un nouveau bâtiment de 8 000m². Du coup, les élèves sont passés de 900 à 1400. La majeure partie des espaces neufs est dédiée à l'apprentissage des techniques de l'image et du son et l'extension permet de consolider une filière audiovisuelle complète, du CAP au BTS en passant par le baccalauréat. Autre bonne nouvelle : Suger a obtenu cet automne le label «Lycée des métiers de l'image et du son».



©BITS AUDIOVISUEL LYCÉE SUGER

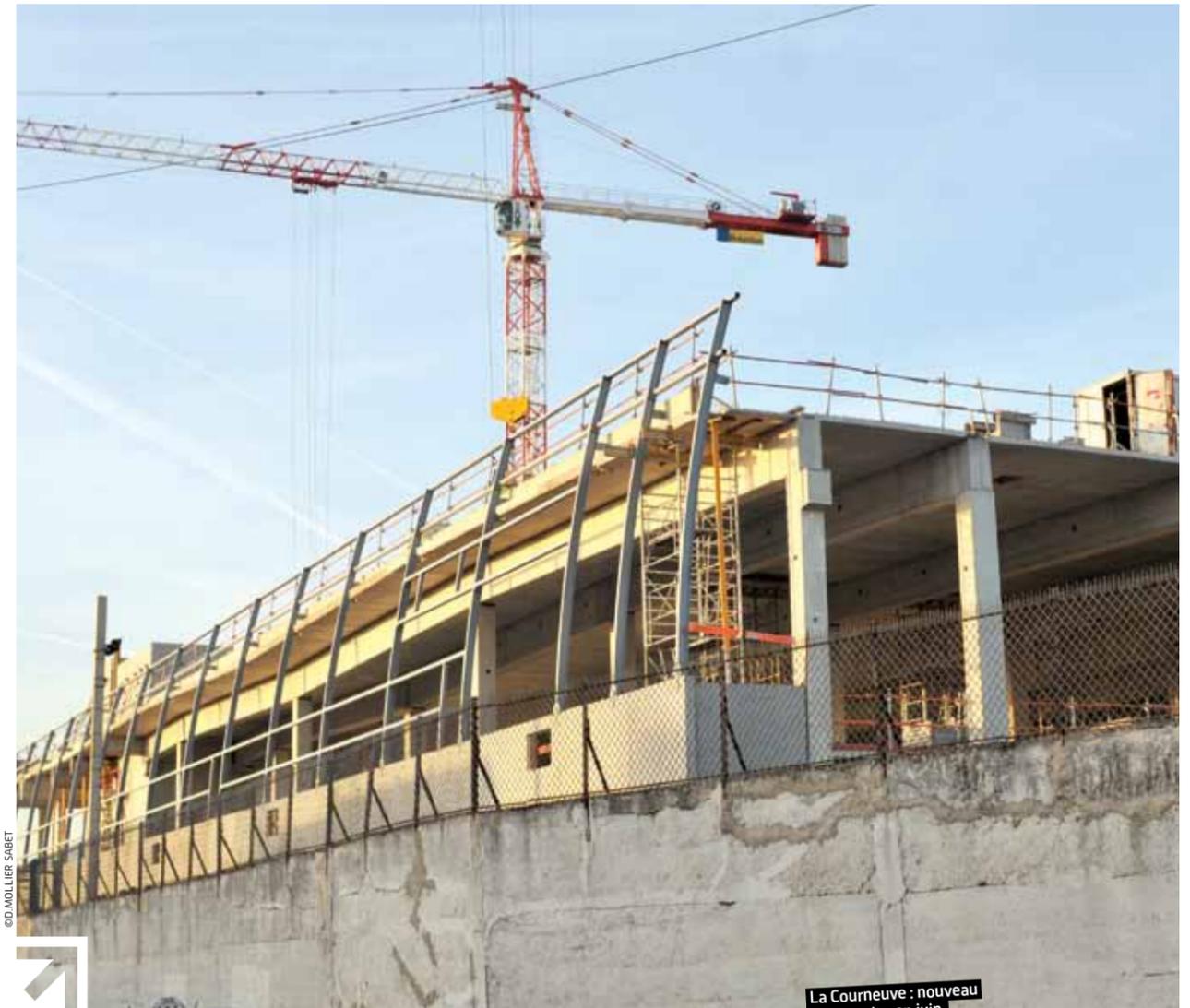
Le lycée dope sa filière audiovisuelle.



©W.VANROQUEUR

Le Grand Paris s'installe chez nous

Tout un symbole ! La Société du Grand Paris (SGP) a choisi Plaine Commune pour domicile. La SGP est chargée de concevoir et réaliser le futur réseau de transports en rocade autour de Paris et pourra aussi mener à bien les opérations d'aménagement et de construction qui en découlent. Rappelons que c'est dans le cadre du Grand Paris que la communauté d'agglomération a été choisie comme Territoire de la création. Voici l'adresse des nouveaux locaux, inaugurés le 29 novembre : Immeuble Cézanne, La Plaine Saint-Denis.



©D.MOLLIER-SABET

La Courneuve : nouveau data center en juin.

PRÉCIEUSES DONNÉES

Un de plus ! À La Courneuve, l'ouverture en juin prochain d'un nouveau data center confirme Plaine Commune comme capitale française des centres de données informatiques. 10 000 m² de salles et bureaux accueilleront entre trois cents et quatre cents salariés. L'entreprise Interxion France réalise ici son plus gros investissement, soit 130 millions d'euros pour un centre nouvelle génération. Et parce qu'il abrite avec un maximum de sécurité les données informatiques d'entreprises, un tel centre aimante non seulement les sous-traitants mais aussi les clients – en l'occurrence Google, France Télécom, la BNP. Bref, une bonne nouvelle pour l'emploi local.

PROLONGEZ LE T8 !

Petit déjeuner, le 7 novembre dernier, de l'Association de soutien au prolongement du tramway T8. Entreprises, collectivités locales, usagers, Stade de France et Fondation Campus Condorcet demandent que le T8 soit prolongé, comme prévu initialement, de la Porte de Paris, à Saint-Denis, jusqu'à la station de RER Rosa-Parks (ex-Éole-Évangile), à Paris, en passant par Aubervilliers. Cela aura de nombreux avantages, dont celui de rapprocher l'université Paris-13 du futur campus Condorcet.

PUB



« Les Archives à Pierrefitte : un juste retour aux sources ! » ↗

Agnès Magnien, directrice des Archives nationales de France

Agnès Magnien, directrice des Archives nationales de France, nous dit tout sur l'arrivée de l'institution à Pierrefitte-sur-Seine. Son gros atout ? Elle connaît le territoire puisqu'elle fut directrice générale adjointe en charge des secteurs éducatif et culturel au conseil général de la Seine-Saint-Denis.

Quand les Archives nationales s'installeront-elles à Pierrefitte-sur-Seine ?
 Les personnels commenceront à s'installer dès le mois de mai prochain. Nous avons dû laisser sécher le béton du bâtiment durant six mois pour ne pas détériorer les archives par l'humidité qu'il dégageait. Nous arriverons par vagues successives en deux ans.

► **LES ARCHIVES EN TROIS SITES**

Les Archives nationales de France vont désormais se partager entre trois sites. À Pierrefitte seront conservés la plupart des documents postérieurs à la Révolution française. Pour cela, à terme, le site aura de quoi loger 360 kilomètres linéaires de documents ! À Paris, au centre historique, on pourra consulter toutes les archives des institutions antérieures à la Révolution, les fonds de la présidence de la République jusqu'à aujourd'hui, ainsi que les minutes des notaires parisiens et des archives privées. À Fontainebleau, enfin, seront confiées les archives des administrations centrales de l'État depuis les débuts de la V^e République.



Visite de chantier du ministre de la Culture le 2 décembre dernier.

© J. JAUIN

Des dizaines de kilomètres linéaires d'archives ne se transportent pas en une seule fois ! L'ouverture au public, quant à elle, se fera en janvier 2013.

Vous-même, travaillerez-vous depuis Pierrefitte ou resterez-vous à Paris, au siège historique des Archives nationales ?

Le centre de gravité de l'institution se déplace. Même si les Archives conservent leurs deux sites de Paris et de Fontainebleau, la direction et la plupart des personnels, sauf ceux qui sont indispensables aux deux sites précédents, travailleront désormais à Pierrefitte. Soit 300 personnes. Tous nos métiers se transplantent ici : conservateurs, restaurateurs de documents, services éducatifs, administratifs, etc.

« Cette réorganisation, pensée dès l'origine du projet, est le symbole d'une République qui se poursuit au-delà du périphérique ! »

Cette réorganisation, pensée dès l'origine du projet, est le symbole d'une République qui se poursuit au-delà du périphérique !

Et ce déménagement est l'occasion d'une remise à plat de vos habitudes de travail ?

Il est une occasion inespérée de revoir nos modes de fonctionnement. D'abord, il va permettre une refondation totale des archives, désormais classées par producteurs, comme le ministère de la Justice par

exemple, et non plus par ordre chronologique. Ensuite, l'inertie thermique des bâtiments de Pierrefitte, qui hérite des documents postérieurs à 1789, va nous permettre de conserver nos fonds dans des conditions optimales. Ce qui n'était pas le cas à Paris : par manque de place, des documents étaient entreposés dans des locaux non conçus pour cela. Enfin, nous installons une immense plate-forme informatique, le Système d'information archivistique, qui va révolutionner la recherche des usagers : toutes les clefs d'accès aux documents sont désormais numérisées. Bref, cette métamorphose va permettre à nos trois sites de travailler bien plus ensemble que ne le faisaient Paris et Fontainebleau jusqu'alors.

Mais votre mission n'est pas seulement de conserver. Vous devez aussi restituer les archives au public...

Justement, le déménagement va de pair avec une mise en valeur des archives qui, jusqu'ici, n'était pas à la hauteur de nos enjeux. C'est vrai, n'oublions pas notre première mission : conserver pour restituer au public. Nous devons quitter notre identité strictement

patrimoniale pour devenir une institution qui apporte une large contribution à la mise en valeur de l'histoire du climat, des transports, de l'immigration, etc.

Quid de votre politique éducative ?

Elle est très forte : nous recevons 12 000 scolaires par an. Et nous avons dans nos locaux des professeurs détachés de l'Éducation nationale pour recevoir les enfants. Nous allons consolider cette politique en formant nos collègues et voisins des archives du ministère des Affaires étrangères à La Courneuve à recevoir, eux aussi, les scolaires. La coopération avec les jeunes gens de Plaine Commune et des environs va être renforcée sur la base de celle entamée depuis deux ans avec une classe du lycée Henri-Wallon, à Aubervilliers, qui vient régulièrement consulter nos documents à Paris, et dont beaucoup ont été émus de se retrouver face à des archives aussi anciennes.

Justement, quelles sont les coopérations envisagées avec le territoire ?

Elles existent déjà ! Nous sommes des partenaires de l'université Paris-8 dans le cadre du LabEx Arts H2H qui met l'accent sur l'importance des ressources offertes par les arts et les arts appliqués au grand public. Outre les arts, le voisinage de Paris-8 nous pousse à mettre en valeur nos archives de sociologie, d'histoire, etc. Nous souhaitons dynamiser des inventaires qui trouvent écho à Plaine Commune, comme ceux du logement social ou du patrimoine industriel. Et nous comptons prendre toute notre part à l'élaboration du Territoire de la création. Nous accueillerons, par exemple, des spectacles des cultures urbaines dans nos locaux. C'est un juste retour aux sources : nos plus vieux documents, des papyrus mérovingiens, proviennent de l'abbaye de Saint-Denis !

Propos recueillis par Pascal Marion



Design et inertie thermique sont au rendez-vous du nouveau bâtiment.



© J. JAUIN

Pages réalisées par Pierre Legrand.

http://numerique-plainecommune.fr/assises2011

Partagez vos initiatives numériques

Créé à l'occasion des premières Rencontres numériques de Plaine Commune qui ont eu lieu du 14 au 19 novembre dernier, ce nouveau site recense les initiatives prises sur le territoire dans le domaine des TIC.

« **F**édérer les énergies pour favoriser la mise en œuvre d'actions numériques sur et pour le territoire » : c'est le but de ce site destiné aux entreprises, aux professeurs, aux personnes âgées, aux associations... Les premières Rencontres numériques de Plaine Commune ont fait apparaître un besoin de formation et d'accompagnement des publics, dont certains sont intimidés par les nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC). Elles ont aussi été l'occasion de découvrir le foisonnement des initiatives en matière de numérique sur Plaine Commune. Par ailleurs, le développement des TIC peut générer des emplois pour les habitants de la communauté d'agglomération. Cela pourrait être le cas des Fab Labs, évoqués sur ce site, qui désignent tout type d'ate-

lier composé de machines-outils pilotées par les ordinateurs et par les TIC, capables de fabriquer rapidement et à grande échelle des produits très divers : vêtements, livres, objets décoratifs, etc. Le numérique s'impose dans notre vie quotidienne et le partage des informations permet d'y voir plus clair. ●

► FILMS, JEUX, ETC. GRATUITS SUR MEDI@TIC

www.mediatheques-plainecommune.fr

Depuis le site des médiathèques, cliquez sur le bouton Médi@TIC. Enregistrez-vous et, gratuitement, vous avez accès à une véritable caverne d'Ali Baba : vous pourrez regarder des films et des bandes dessinées, écouter de la musique et des livres audio, apprendre une langue ou le code de la route, améliorer vos connaissances en bureautique, assister à une conférence, jouer, etc. La liste n'est pas exhaustive car l'offre ne cesse de s'enrichir. Attention ! Tout cela est gratuit mais on y accède grâce à la carte du réseau des médiathèques de Plaine Commune. Gratuite, elle aussi !



PUB



► REJOIGNEZ LE CONSEIL !

www.plainecommune.fr

Le Conseil de développement de Plaine Commune vient de se renouveler mais il reste de la place pour des membres supplémentaires. Si cela vous intéresse, vous pouvez télécharger la fiche de candidature depuis l'espace dédié au Conseil sur le site de Plaine Commune. Le Conseil, consultatif, est un espace de concertation et de débat ouvert à tous les habitants du territoire ou à ceux qui y travaillent : 80 hommes et femmes bénévoles, syndicalistes, chefs d'entreprise, acteurs associatifs et institutionnels, etc. qui donnent avis et contributions sur les décisions à prendre pour la bonne marche de la communauté d'agglomération. Afin de préserver son indépendance, aucun élu ne siège dans cette instance, considérée comme un élément clef de la participation démocratique à la vie intercommunale. Votre participation citoyenne commence ici !

PUB

À la une



© W. VAINQUEUR



Retrouvez plus d'infos sur le PLH

Un logement pour chacun

Les chantiers pullulent sur nos villes. Premier producteur de logements en Île-de-France, Plaine Commune amplifie et accélère la construction d'habitat sur le territoire. Pour que chacun ait un toit de qualité. Dossier réalisé par Marc Endeweld.

43%
DE LOGEMENT
SOCIAL SUR
LE TERRITOIRE

20%
DU PARC PRIVÉ
EST VÉTUSTE

Du beau et du neuf en quantité

Des logements de qualité en quantité : c'est l'un des engagements majeurs des élus. Plaine Commune investit argent et énergie pour répondre à un droit fondamental, celui, pour chacun, d'avoir un toit digne.



© W. VAINQUEUR

Plaine Commune compte près de 140 000 logements dont 43 % relèvent de l'habitat social. Pour maintenir ce chiffre, le territoire s'est engagé dans un Programme local de l'habitat (PLH) ambitieux, voté à l'unanimité du Conseil communautaire en décembre dernier. Le droit au logement, « Un toit pour tous », y est réaffirmé, avec l'idée d'une ville diverse qui ne laisse personne de côté et dans laquelle l'habitat s'insère dans des quartiers dotés de services, de commerces et de bureaux à proximité. Pour ce faire, le territoire accueillera 2 720 logements neufs par an de 2010 à 2015. Dont 40 % de logements sociaux. Autre défi : rénover ou rebâtir l'ancien. C'est d'autant plus important que 20 % du parc privé est potentiellement indigne, soit le double de

la moyenne départementale, et que 31 % des ménages disposent de ressources en dessous du seuil de pauvreté. Comment relever le gant ? En programmant, dans le centre de Saint-Denis et celui d'Aubervilliers, les deux plus gros chantiers de France du Programme national de requalification des quartiers anciens dégradés (PNRQAD). Les premiers résultats sont très encourageants... Comment relever le gant ? En s'imposant aussi comme le territoire français bénéficiant du plus gros programme de l'Agence nationale de rénovation urbaine (ANRU), pour réhabiliter les quartiers qui en ont le plus besoin : près de 1,6 milliard d'euros ont été investis dans 24 chantiers. Et ce n'est pas fini ! Plaine Commune négocie avec l'État le feu vert pour un deuxième

Des bâtiments esthétiques aux normes environnementales poussées : c'est le choix des bailleurs publics et privés, comme ici Espacil, pour la résidence Pierre-Gilles-de-Gennes à Épinay-sur-Seine.

programme ANRU d'ici à l'été prochain. La communauté d'agglomération veut aussi permettre le rapprochement domicile-travail des salariés du territoire et éviter que de jeunes adultes soient obligés de vivre dans le même logement que leurs parents. À l'inverse, elle lutte contre l'isolement des personnes âgées.

Choisir un habitat à taille humaine

Tout cela passe par la production de logements variés et par la mise en place de critères de qualité. Plaine Commune prévoit ainsi plusieurs types de logements sociaux adaptés aux ressources de chacun. En outre, le total des petits logements est désormais limité à 30 % du parc et les nouvelles copropriétés à 50 logements. Pas plus. Pour garder un habitat à taille humaine. ●

TÉMOIGNAGE



Rénovation : « Non à l'augmentation des loyers ! »

ROBERT BOULE Trésorier de l'amicale des locataires de la cité Victor-Hugo, à Villetaneuse.

Oui à la rénovation et à la réhabilitation. Mais non à l'augmentation des loyers ! Une partie du financement est assurée par le bailleur. Or, qui dit bailleur dit locataires... Dans le cadre du programme de l'Agence nationale de rénovation urbaine de notre cité, qui commence bientôt, notre association a su s'imposer auprès de l'Office public départemental de l'habitat (OPH 93). Elle a fait des propositions sur les travaux, entre autres pour faire baisser les charges : changement des chaudières individuelles et mise en place d'un revêtement extérieur pour une meilleure isolation. Et nous sommes écoutés et entendus !

2 720
LOGEMENTS
NEUFS PAR AN
DE 2010 À 2015

Premier geste de développement durable !



© J. MAUNOURY

Des logements écologiques, factures comprises !

L'habitat social du territoire a pris son virage écologique. Et c'est tout bénéfique pour le confort et la facture des locataires.

Rencontre avec des habitants de la cité Pierre-Sémard, à Saint-Denis. Salimata Diallo vient de Bandiagara, en pays dogon, au Mali. « Originaire d'un pays sahélien, je connais les risques des gaz à effet de serre sur la vie quotidienne des gens de là-bas », explique-t-elle. Le lien avec son appartement ? Les économies d'énergie pratiquées par Salimata depuis l'isolation thermique de son immeuble. Plus besoin de ventilateur l'été grâce aux vitres teintées. Et l'hiver, le radiateur fonctionne

bien moins. Ce que confirme un voisin, Pierre Sery : « L'an dernier, à même température extérieure, j'avais 14 degrés dans mon appartement. Désormais, il fait 19 degrés. Ça change le montant des charges ! » Ajoutez les douchettes et les mitigeurs écologiques, les nouveaux compteurs d'eau qui permettent de surveiller sa consommation, le système de collecte sélective des ordures par conteneurs enterrés, les murs et doubles vitrages anti-bruit : aucun doute, le logement social a bien pris son virage écolo !

Longue vie au logement social !

Plaine Commune compte 43% de logements sociaux. Un taux remarquable, fruit d'une longue tradition du territoire, qu'il convient de continuer... et de célébrer en fêtant comme il se doit le centenaire du logement social en France. Les HLM vont poursuivre leur choix de mixité sociale avec une attention particulière aux personnes les plus vulnérables.



© J. JAULIN

La population de Plaine Commune augmente. Le marché de l'immobilier en Ile-de-France se tend et, vu la crise, les gens n'osent plus changer de logement. Résultat, la demande d'habitat social sur le territoire est très forte. Aujourd'hui, on compte entre 15 000 et 17 000 dossiers en attente. Si l'instruction des demandes de logement reste une compétence communale, un groupe de travail a toutefois été mis en place au niveau de Plaine Commune pour que les huit maires adjoints chargés de l'habitat et leurs services travaillent collectivement. Autre outil : Plaine Commune Habitat (PCH), qui est l'office public de l'habitat de la communauté d'agglomération. Premier bailleur du territoire, PCH livre environ 200 logements neufs par an depuis sept ans, « et c'est un objectif que nous maintiendrons coûte que coûte, malgré les atteintes au financement du logement social », assure Stéphane Peu, président de Plaine Commune Habitat. L'objectif de Plaine Commune est double. Il faut préserver une diversité de population dans le parc social et répondre aux besoins des personnes les plus vulnérables. La communauté d'ag-

glomération souhaite en effet que le logement social reste accessible à tous les ménages, en particulier aux plus modestes. Pour six ans au moins, Plaine Commune est donc parvenue à négocier avec l'État l'exemption du surloyer que la loi Boutin impose aux habitants ayant dépassé un plafond de ressources. Sans quoi, un grand nombre de ménages modestes auraient été obligés de quitter leur logement social.

Mais les élus du territoire sont aussi soucieux d'accompagner les locataires qui souffrent le plus d'une crise économique sans précédent.

Identifier les besoins

Plaine Commune Habitat a donc engagé une réflexion sur une meilleure adéquation entre ses logements et les demandeurs. Des études ont identifié les populations les plus vulnérables : les familles

■ Cité Pierre-Sémard, à Saint-Denis: livraison d'un « bâtiment basse consommation » (BBC). Derrière, un mur anti-bruit tout neuf protège des nuisances sonores provoquées par le passage des trains.

monoparentales, les femmes victimes de violence, les jeunes ménages ou les personnes âgées. Début novembre, un rapport a été soumis aux élus sur ces publics, et en 2012 des propositions d'affectation seront faites aux opérateurs pour renforcer le Plan départemental d'action pour le logement des personnes défavorisées (PDALPD), arrêté conjointement par le préfet et le président du Conseil général. ●

TÉMOIGNAGE

« Socialement juste »



STÉPHANE PEU
président de Plaine Commune Habitat,
premier bailleur social du territoire.

Pourquoi fêter les cent ans du logement social ? Parce qu'on y tient beaucoup ! C'est le moyen de rappeler aux jeunes générations que les HLM ont longtemps été vécues comme un atout des villes populaires. Depuis, les difficultés de gestion et la paupérisation ont mis de côté cet aspect. Mais il faut faire savoir que les premières personnes logées chez nous dans les HLM étaient condamnées auparavant aux taudis des bidonvilles. Ces logements ont constitué un formidable progrès social, et ça continue de nos jours. On obtenait, et on obtient toujours, un logement confortable pour un loyer modéré. Voilà qui est socialement juste. Nous allons donc débattre de cette histoire en association avec la Fondation Abbé Pierre. Malgré la crise financière qui impose une logique du court terme, il s'agit de montrer que le logement social est un modèle économique et social viable, basé sur le long terme et financé par les prêts bonifiés, dont le livret A, la Caisse des dépôts, le 1% patronal et des aides publiques. En outre, il est non seulement efficace économiquement car il génère de l'emploi, mais il est aussi économe en argent public. Rappelons haut et fort qu'on investit moins d'argent public dans les HLM que dans les dispositifs du type de la loi Scellier. Le logement social reprend toute sa pertinence aujourd'hui car il nous met à l'abri de certaines dérives. Voyez les six millions d'Espagnols menacés d'expulsion car trop endettés. Trop de catastrophes sociales sont liées à la financiarisation à outrance du logement. Or l'habitat n'est pas une marchandise comme une autre. Il constitue l'un des quatre piliers de notre pacte républicain avec la santé, l'éducation et la sécurité.



► HLM : JOYEUX ANNIVERSAIRE !

Plaine Commune Habitat célèbre les cent ans du logement social par de nombreuses initiatives. D'abord une exposition, de février à juin 2012, qui retracera l'histoire des offices HLM (on disait HBM en 1912, pour Habitations bon marché). Puis un colloque scientifique international, du 9 au 11 février. Au programme également : festival de films, blogs, conférences-débats, kit pédagogique, livres pour enfants, etc. Programme sur www.oph-plainecommunehabitat.fr

Retrouvez plus d'infos sur www.toitetmoi.org



1900
HÉBERGEMENTS
DÉDIÉS AUX
SENIORS
AUJOURD'HUI

33
RÉSIDENCES
POUR ÉTUDIANTS
D'ICI À 2015

Une solution pour chacun

Familles, étudiants, jeunes travailleurs, migrants, personnes âgées, personnes handicapées : chacun doit trouver un logement qui lui convient sur le territoire. Et même devenir propriétaire, en toute sécurité.

Le nombre de logements pour les étudiants et les jeunes travailleurs va doubler d'ici à 2015 sur Plaine Commune. Normal. Les 19-29 ans représentent 16 % de la population du territoire et « les jeunes ont droit à des logements de qualité », souligne Bernard Vincent, vice-président de Plaine Commune chargé de l'habitat (voir interview p.24). C'est que le futur campus Condorcet amènera de nouveaux besoins, évalués à

800 logements sur cinq ans pour la seule ville d'Aubervilliers. Du coup, seize nouvelles résidences pour étudiants vont s'ajouter aux dix-sept déjà programmées sur l'ensemble des huit villes de l'agglomération. Elles comprendront 150 chambres chacune. Et pour que ces résidences correspondent aux souhaits de leurs futurs locataires, un atelier « logement étudiant » a été mis en place dans le cadre

du Programme local de l'habitat (PLH), qui associe gestionnaires de résidences universitaires, universités et représentants des syndicats étudiants, qui mènent une enquête actuellement sur Paris-8. Les personnes âgées ne sont pas oubliées.

Un atelier « logement étudiant » a été mis en place dans le cadre du Plan local de l'habitat.

Le PLH prévoit la déclinaison locale du schéma gérontologique départemental 2008/2012. Les foyers Soleil, logements pour les seniors intégrés dans des immeubles sociaux, répondent en partie à la demande.

Les résidences mixtes de bailleurs privés, comme Espacil, où seniors et étudiants se côtoient, viennent compléter l'offre. Et sur l'ensemble du territoire de Plaine Commune, il existe près de 1900 places d'hébergement dédiées spécifiquement aux personnes âgées.

Devenir propriétaire

Concernant les personnes handicapées, le PLH décline le schéma départemental 2007-2011 établi en leur faveur et, pour développer son offre, il va s'appuyer sur un inventaire en cours de l'existant, qui vise aussi à mieux connaître le profil des occupants. Au programme encore, la requalification des foyers de travailleurs migrants en

résidences sociales et deux aires de stationnement, à Aubervilliers et à La Courneuve, instaurées par le schéma des aires d'accueil des gens du voyage. Mais le logement social, c'est aussi la possibilité de devenir propriétaire ! Cela via la Coopérative d'accession sociale à la propriété (Caps), qui permet aux ménages à ressources modestes, locataires de logements sociaux dans l'une des huit villes de Plaine Commune, d'acquérir un pavillon ou un appartement de qualité pour un prix très raisonnable, et avec le maximum de sécurité. En attendant les nouveaux programmes, il reste deux appartements à vendre à Saint-Denis. Avis aux amateurs ! ●

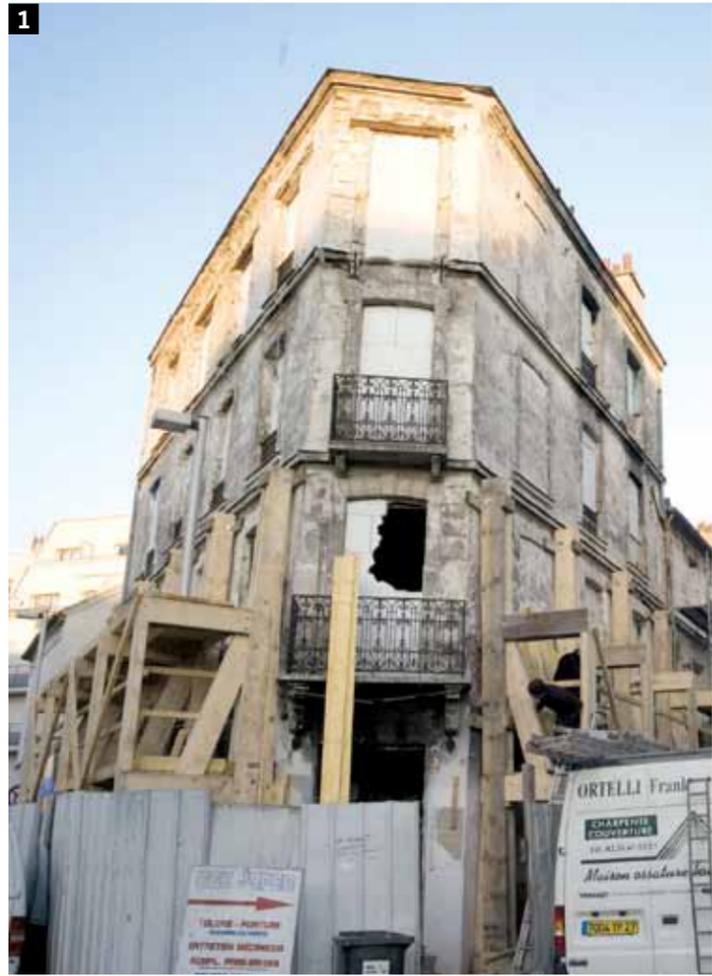
Des gens du voyage dans leur caravane sur une aire d'accueil à Aubervilliers aux résidences pour étudiants ou travailleurs migrants, personne n'est oublié.

TÉMOIGNAGE

« Devenir propriétaire en toute sécurité »

CHRISTIAN HUYGUES BEAUFOND propriétaire d'un pavillon acquis grâce à la Coopérative d'accession sociale à la propriété (Caps)

Toute la famille voulait rester sur Saint-Denis, mais nous souhaitions devenir propriétaires. La solution Caps s'est imposée : réduction sur le prix du marché, facilités de paiement, frais de notaires moindres, surveillance des travaux par la coopérative, rachat de notre maison au prix du marché en cas de problème, et garantie de relogement dans le parc de Plaine Commune Habitat. Nous sommes devenus propriétaires en toute sécurité, ce qui est très appréciable en temps de crise.



1

© W. VANNOUQUEUR



2

© W. VANNOUQUEUR



3

© W. VANNOUQUEUR



4

© S. CHAMBERT

- 1 Habitat dégradé à Saint-Denis.
- 2 Un autre habitat social : la Cité-jardin de Stains.
- 3 Rapprocher l'habitat des bureaux.
- 4 Pavillon à Villetaneuse.
- 5 Pierre-Sémard, Saint-Denis : renouveau écologique.



5

© S. CHAMBERT



Maisons en bois, très développement durable !



Hall d'accueil, résidence étudiante Pierre-Cilles-de-Gennes à Épinau.

© W. VANNOUQUEUR

© W. VANNOUQUEUR



Bernard Vincent
Vice-président de Plaine Commune,
en charge de l'habitat et du foncier

© D.R.

« Nous veillons à lutter contre la spéculation immobilière. Nous ne voulons pas nous résoudre à ce que la loi du marché s'impose à nos logements. »

Est-il possible de construire du logement à la fois pour les habitants de Plaine Commune et pour les salariés des entreprises qui n'y habitent pas encore ?

Nous souhaitons offrir du logement prioritairement aux habitants de notre communauté, dans toute leur diversité. D'où notre souci de diversifier au maximum la production, à la fois par le statut du parc social, public ou privé, par les différents types de résidences proposées et par la taille des logements accessibles. Mais, si nous faisons attention à ne pas exclure nos propres habitants, nous comprenons fort bien que des salariés d'entreprises localisées dans nos villes souhaitent se rapprocher de leur lieu de travail. Nous devons donc faciliter aussi leur installation à Plaine Commune. Nous veillons en même temps, par des outils spécifiques, à lutter contre la spéculation immobilière. Et 40% des logements ainsi réalisés seront des logements sociaux.

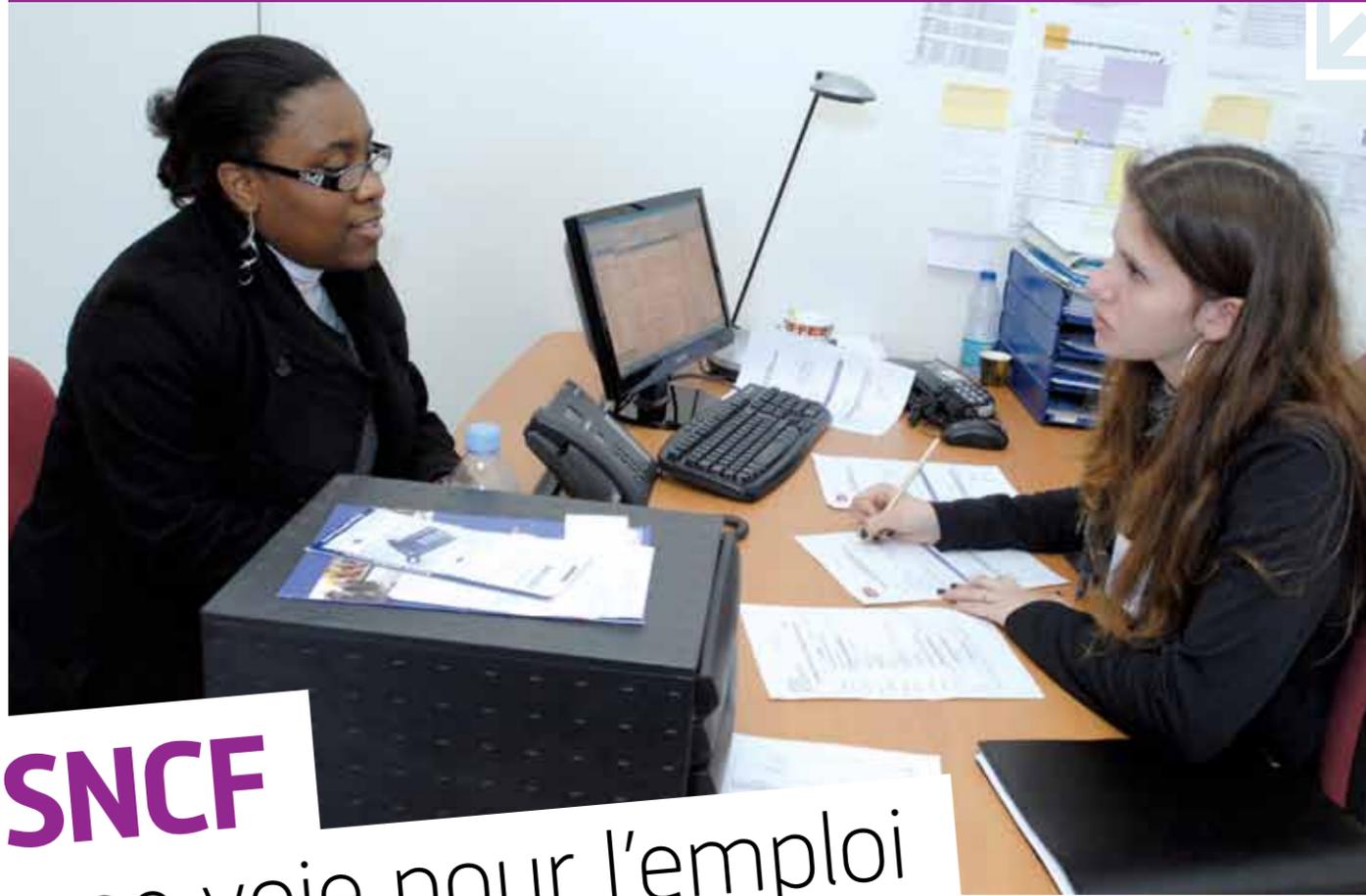
Via le projet du Grand Paris, l'État a décidé de doter le territoire de Plaine Commune de nouveaux transports, confortés par de grandes opérations d'aménagement. Quelles sont les conséquences sur la construction de logements ?

L'État a entamé le débat sur le Contrat de développement territorial, via la Territorialisation de l'offre de logements (TOL) qui prévoit la construction d'un grand nombre de logements sur Plaine Commune. Nous sommes ravis d'une telle initiative, mais nous attendons aussi des réponses sur d'autres enjeux comme les financements prévus pour le logement social et les aides aux maires bâtisseurs. En parallèle, nous discutons avec l'Établissement public foncier d'Ile-de-France car Plaine Commune, à elle seule, n'a pas les moyens financiers d'intervenir sur tout le foncier du territoire. Le prochain Contrat de développement territorial ne sera effectif que si nous disposons des outils et des moyens pour le mettre en œuvre. Sinon, la loi du marché s'imposera et, je le répète, nous ne voulons pas nous y résoudre. ●

Quels sont les grands engagements pris par Plaine Commune dans son Programme local de l'habitat 2010-2015 ?

Nous sommes engagés dans un réel effort de production : 2720 logements neufs par an dans le cadre du Programme local de l'habitat 2010-2015. En outre, depuis juin dernier, une convention signée avec les bailleurs leur impose des normes écologiques « bâtiment basse consommation » (BBC) pour toute nouvelle construction de logement social. Par ailleurs, dans le parc ancien, nous proposons des aides aux propriétaires qui s'engagent dans des travaux de réhabilitation, à condition qu'ils remplissent des critères de performance et de qualité précis. Enfin, Plaine Commune Habitat, l'outil de Plaine Commune en matière d'habitat social, va réserver 10% de ses nouvelles constructions à l'accession sociale à la propriété.

PUB



SNCF une voie pour l'emploi

Les 14 et 15 novembre derniers, la SNCF a organisé une opération spéciale de recrutement à la Maison de l'emploi de Stains. Bilan : 56 candidats présélectionnés pour un entretien d'embauche poussé.

Cent postulants environ. Les visages de ces femmes et ces hommes sont concentrés, résultat des entretiens de motivation serrés et des tests de compétence sur ordinateur... Mi-novembre, la Maison de l'emploi de Stains a fermé deux jours ses portes au grand public pour permettre à la SNCF d'organiser une grosse opération de recrutement pour sa branche fret Île-de-France, en partenariat avec la Mission locale et Pôle Emploi. L'entreprise ferroviaire procédait à un recrutement de futurs cheminots pour ses activités « métiers de la traction » et « agents de mouvement ». Forte de ses 240 000 salariés à l'œuvre dans 150 métiers, elle a l'habitude de l'embauchage à grande échelle. Mais c'est la première fois qu'elle tenait ce rendez-vous sur un même lieu et dans un temps

aussi concentré. « En faisant de la Maison de l'emploi, à Stains, la base logistique de l'opération, Plaine Commune contribue au bon déroulement de celle-ci, se réjouit Richard Gendron, directeur de l'Emploi et de l'Insertion de la communauté d'agglomération. Et l'on accélère le processus de recrutement, dans l'intérêt des candidats. » Pour cela, la collectivité avait relayé l'information auprès

« En apportant la logistique et en diffusant l'information, Plaine Commune accélère le processus de recrutement, dans l'intérêt des candidats. »

des huit espaces Maison de l'emploi du territoire, sur le site Internet de Plaine Commune, et aussi en exploitant la base de données utilisée lors du recrutement pour le centre commercial Le Millénaire, à Aubervilliers... Que recherchent les demandeurs d'emploi, de niveau Brevet des collèges à bac +3 ? « Un métier stable, répond Mickaël, 32 ans, détenteur d'un BEP et fatigué de l'intérim et des petits boulots. Et j'ai là une formidable opportunité. »

Frédéric Lombard ●

Des recrutements et des formations sur mesure

Le secret de l'embauche des personnes durablement éloignées de l'emploi ou non qualifiées ? La forte collaboration entre les entreprises et la communauté d'agglomération.

spontanément à nous solliciter, nous assumons un rôle social et citoyen. Mais attention ! Nous recrutons avant tout nos futurs agents sur la base de leurs compétences. »

d'insertion sur mesure. C'est le cas, actuellement, pour une centaine de personnes dans les métiers de la petite enfance et du câblage multi-média. Les espaces MDE financent aussi des permis poids lourds et véhicules légers. Et tous les projets de développement du territoire sont autant de leviers pour l'emploi grâce aux clauses de recrutement local signées par les entreprises. Sur le chantier du futur siège de SFR, à Saint-Denis, Vinci prévoit ainsi 200 000 heures d'insertion, soit 150 équivalents temps plein. ●

La SNCF, citoyenne et exigeante

En 2007, la SNCF a été parmi les premières à signer la charte entreprise-territoire qui l'engage à favoriser le recrutement des habitants de Plaine Commune. Elle recrute régulièrement sur le territoire, aidée par le réseau des espaces Maison de l'emploi (MDE), partenaire incontournable. « Par leur connaissance du tissu local et leur proximité avec les différents publics motivés, les espaces MDE savent identifier, en amont, les profils qui nous intéressent, se félicite Claude Mwangelu, directeur de la promotion de l'égalité des chances et des diversités à la SNCF. Entreprise publique présente dans toute la France, nous nous devons, dans le choix de nos agents, de refléter la diversité du pays. Et en allant à la rencontre de celles et ceux qui n'auraient pas pensé

Maison de l'emploi : un travail au plus près des gens

Insérer dans la sphère économique les personnes durablement éloignées de l'emploi ou non qualifiées oblige à intervenir en amont des recrutements. Pour ce faire, le réseau des espaces MDE de Plaine Commune propose des parcours



CHIFFRES CLÉS

389 ▣ CONTRATS EN CLAUSES D'INSERTION
Pour le premier semestre 2011, ce sont autant de personnes qui ont obtenu un contrat pour les différents chantiers en cours sur le territoire, comme ceux des Archives nationales à Pierrefitte, ou de la ZAC Canal Porte d'Aubervilliers.

41 ▣ FUTURES OPÉRATIONS D'INSERTION SUR LE TERRITOIRE
Les chantiers prévus à Plaine Commune, dont celui du siège de Veolia à Aubervilliers, permettront l'insertion de nombreux habitants des huit villes.

115 ▣ SIGNATAIRES DE LA CHARTE ENTREPRISE-TERRITOIRE
Depuis 2005, 115 entreprises se sont engagées à favoriser l'emploi des habitants du territoire, via l'embauche directe, les contrats en alternance, l'accueil de stagiaires, le recours à la sous-traitance locale, etc.



Développer le territoire malgré la crise

Dans un contexte tendu par la crise économique, le conseil communautaire a débattu de ses perspectives financières pour l'année prochaine. Plaine Commune affiche un bon bilan, mais plusieurs voix se sont élevées pour dénoncer les mesures de l'État qui mettent à mal les budgets des collectivités.

Le 22 novembre dernier, en pré-lude au vote du budget 2012 qui interviendra au Conseil en décembre, les élus communautaires ont débattu du rapport présenté par Jacques Salvator, vice-président en charge des Finances, et maire (PS) d'Aubervilliers, portant sur les orientations budgétaires. Jacques Salvator a souligné que le budget

« s'inscrit dans un contexte où les enjeux, pour les collectivités locales, sont étroitement liés à l'environnement financier général ». Ajoutant que « la bonne santé financière de Plaine Commune doit être soulignée », il a rappelé la décision du maintien du soutien apporté aux communes par le versement de la Dotation de solidarité communautaire (DSC)*, ainsi

que le refus d'augmenter l'impôt sur les ménages.

Dans le débat, Daniel Desbiendras (apparenté PCF, Villetaneuse) a appelé ses collègues à ne pas oublier « que la quotidienneté ne se résume pas à la propreté, mais implique aussi le maintien de la qualité du patrimoine », en particulier des chaussées. Stéphane Privé (PS, Saint-Denis) a pointé « un contexte de crise majeure avec des mesures prises par l'État qui auront de fâcheuses conséquences ». Dénonçant les réformes financières de l'État, Gilles Poux, maire (PCF) de La Courneuve, a invité le Conseil « à interpellier d'autres agglomérations sur les conséquences des réformes qui asphyxient les collectivités locales, afin de mener ensemble des actions exprimant notre désapprobation ». « Je souscris à cet

Chaque mois, au conseil communautaire, sont prises des décisions qui concernent concrètement la vie quotidienne des habitants.

appel pour nous faire entendre dans le maximum d'instances », a rebondi Jacques Salvator. D'accord avec eux, le président Patrick Braouezec s'est inquiété « d'un contexte international et national qui incite au pessimisme ». Et d'ajouter : « Il ne faut pas casser la dynamique de notre territoire. »

1 000 logements attribués cette année

Le logement a été un des points essentiels du Conseil du 18 octobre. (Lire par ailleurs notre dossier *Habitat* p. 15). Le vice-président Stéphane Peu (PCF, Saint-Denis), qui préside aussi Plaine Commune Habitat, premier bailleur social du territoire, a présenté à ses collègues le rapport d'activités 2010 de l'office. Il a annoncé que près de mille logements ont été attribués cette année. À cause de la crise, « le taux de rotation des logements vacants s'est réduit ces dernières années », a-t-il précisé. Et, de fait, les listes d'attente s'allongent, notamment pour les logements de type F4 et F5. Lors de ce même conseil, le vice-président Bernard Vincent a présenté le bilan d'activités et les perspectives de la Coopérative d'accession sociale à la propriété (Caps). Cette coopérative, dans laquelle se retrouvent désormais La Courneuve, l'Île-Saint-Denis, Saint-Denis, Villetaneuse, Stains et Aubervilliers « est engagée dans plus d'une dizaine d'opérations ». Et d'ici à 2014, environ trois cents logements, des appartements et quelques pavillons, auront été livrés.

Julien Lafargue ●

* la DSC est le versement effectué par Plaine Commune d'une partie de la taxe professionnelle d'agglomération au profit des huit villes, selon un système de péréquation qui vise à favoriser l'égalité entre elles.

EN COMMUN

Directeur de la publication Patrick Braouezec • Conception & réalisation Acte-Là ! • Coordination de la rédaction, maquette, secrétariat de rédaction Acte-Là ! • Contact Plaine Commune 01 55 93 55 55 • Contact rédaction 01 49 96 75 00 • Impression PSD (160 000 exemplaires) • 21, rue Jules-Rimet 93218 Saint-Denis Cedex

LES PRINCIPALES DÉCISIONS

Un Institut thérapeutique et pédagogique à la place de l'ex-gare militaire

C'est finalement un Institut thérapeutique et pédagogique (ITEP) qui sera construit sur les terrains de l'ancienne gare militaire de Pierrefitte-sur-Seine et Villetaneuse, au lieu du parc d'activités pour PME et PMI prévu au départ. L'établissement accueillera quarante enfants et adolescents, de sept à dix-huit ans, dont les difficultés psychologiques entraînent des troubles du comportement et perturbent gravement leur socialisation et leur accès aux apprentissages.

Grand Paris : 4 200 logements neufs par an sur Plaine Commune et Saint-Ouen

Le Conseil a approuvé la Territorialisation de l'offre de logements (TOL) contenue dans la loi relative au Grand Paris, qui représente, pour l'agglomération et Saint-Ouen compris, la construction de 4 200 logements neufs par an. Tout en « affirmant sa satisfaction de voir l'État s'emparer de la question », Plaine Commune souligne que ces objectifs impliquent notamment « l'accompagnement financier par l'État, y compris sur la poursuite de la requalification du parc existant, tant privé que social », ainsi que « l'obtention de financement pour les équipements induits ».

Stade de France : le choix d'un meilleur accueil

Le Conseil a entamé les procédures administratives pour choisir un nouveau délégataire de service public afin d'améliorer l'accueil et l'animation autour du Stade de France les jours d'événements. Il s'agit de mieux informer et orienter les visiteurs, de leur proposer une offre commerciale attractive et de favoriser les moments festifs, c'est-à-dire les spectacles de rue, entre les gares et le stade. Cela aussi bien pour les spectateurs que les non-spectateurs, qu'ils soient habitants ou visiteurs d'un jour.



Retrouvez les décisions du conseil

► **Quartier Pierre-Sémard, Saint-Denis : rénovation en vue**
Le Conseil a approuvé à l'unanimité le projet d'aménagement des espaces publics du secteur Gaston-Monmousseau, dans le quartier Pierre-Sémard à Saint-Denis. 216 logements seront construits autour de la place du Groupe-Manouchian, réaménagée. Les rues Sacco-et-Vanzetti, Gaston-Monmousseau, la villa des Joncherolles et la promenade Jean-Amblard, qui représente deux hectares le long des voies ferrées, seront rénovées.

Les pôles gare de la Tangentielle Nord vont être aménagés

Les conseillers ont approuvé l'aménagement des pôles gare de la Tangentielle Nord, qui desservira Épinay-sur-Seine, Villetaneuse, Pierrefitte, Stains et La Courneuve. Les travaux d'aménagement seront réalisés en fonction de l'avancée des chantiers. 16,165 millions d'euros sont à la charge de Plaine Commune. La mise en service de la première tranche de la ligne (Épinay-Le Bourget) est prévue pour fin 2014.

La gestion de trois parkings de Saint-Denis confiée à Vinci

Déclarés d'intérêt communautaire, les parkings publics 8-Mai-1945, République et Gare sont confiés à la société Vinci. Celui de la gare, dont l'occupation a fortement baissé, concentre aujourd'hui de nombreuses difficultés : intrusion de personnes extérieures, vols, etc. Des travaux, pris en charge par Vinci et Plaine Commune, ont été réalisés pour la sécurisation, et la présence de gardiens a été renforcée.

Soutien moral à l'Institut médico-éducatif Les Moulins Gémeaux

Lors de sa séance du 18 octobre, le Conseil a apporté son soutien à une délégation de salariés et de parents de l'institut. Celui-ci, situé à Saint-Denis, accueille plusieurs dizaines de jeunes déficients visuels, de handicapés et de psychotiques. Devant les conseillers communautaires, la délégation a expliqué les difficultés financières de l'établissement public, qui dépend des organismes régionaux de santé. Son avenir est menacé : il manque 793 000 euros pour assurer la fin de l'année.

GROUPE VERTS, SOCIALISTES UNITAIRES ET CITOYENS

Plaine Commune - 21, avenue Jules-Rimet - 93218 Saint-Denis
Cedex - 01 55 93 57 14 - Courriel : verts.citoyens@plainecommune.com.fr - Site : http://plainecommune-lesverts-citoyens.fr

Autre lecture... Autres remèdes à la crise

Nous avons montré dans le dernier *En Commun* qu'« Une autre lecture de la crise » était possible. Ce texte a pour but de poursuivre la réflexion. La droite de Sarkozy/Fillon veut réduire la dette en coupant dans les dépenses publiques : non-remplacement de fonctionnaires, réduction des prestations sociales, baisse des dotations aux collectivités territoriales et des subventions aux associations. La gauche productiviste, quant à elle, part du principe que la hausse des impôts est le remède anti-dette qui permettrait d'assainir les dépenses publiques. Ces deux remèdes auraient le mérite de redonner confiance aux marchés et favoriser la relance. De notre analyse, il ressort qu'ils sont inadaptés. L'État est-il trop dépensier ? Pas vraiment. Le poids des dépenses est à peu près stable depuis 25 ans. Alors d'où vient l'accroissement de la dette ? Avant tout, depuis 20 ans, des politiques de réduction d'impôts. La relance de l'activité par la croissance est-elle une solution ? Non. Depuis 50 ans, on assiste à un déclin régulier du taux de croissance (6% à 1%) et



**DOMINIQUE
CARRÉ**
Président du
Groupe
Conseiller
communautaire
aux transports
et déplacements

à une baisse du taux de productivité (9% à 1,5%). Notre modèle de développement est en crise : gaspillage des ressources, surconsommation, irrespect des générations futures. La sobriété, le bien-être et la solidarité intergénérationnelle doivent être au cœur du modèle à construire. Réduire la dette consiste à :

- En finir avec le gaspillage : alimentaire (1/3 de la production est gâchée, cela représente : 179 kg/habitant/an), eau potable (6 milliards de m³ d'eau sont produits, mais 22% sont perdus à cause des fuites, soit 1,3 milliard de m³, ce qui représente 120 litres par abonné/jour).

- Prioriser les circuits courts. Quand l'industrie nucléaire produit 2,58 kWh d'électricité (énergie primaire), seul 1 kWh est consommé. 1,58 kWh est perdu entre production, transport et stockage.
- Mettre fin au sabotage fiscal. Si les taux d'imposition étaient en 2011 ceux de 2000, l'État percevrait 100 milliards de recettes en plus. La suppression des principales niches fiscales (ménages aisés, grandes entreprises) rapporterait 70 milliards d'euros. Ce qui permettrait d'éponger en grande partie la dette. La crise n'est pas insurmontable, c'est l'espoir que nous souhaitons, en cette fin d'année, partager avec vous. Bonnes fêtes de fin d'année solidaires.

GROUPE SOCIALISTE

Plaine Commune - 21, avenue Jules-Rimet - 93218 Saint-Denis
Cedex - 01 55 93 57 48 - Site : www.plainecommune-socialiste.com

Bonne gestion financière de Plaine Commune

Face à la crise financière, l'Europe, sous l'impulsion de l'Allemagne et de la France, contraint les États à des politiques budgétaires de rigueur ultra-libérales. Ces mesures peinent cependant à rétablir la confiance des marchés financiers et à relancer la croissance. Par contre, elles accélèrent la remise en cause des systèmes de solidarité nationale et aggravent le chômage. Le Premier ministre vient d'annoncer une augmentation des impôts rejetant ainsi de fait la responsabilité de la dette sur les contribuables. Le comble veut que l'ancien ministre des Finances Thierry Breton (de droite) dénonçait en filigrane d'une récente interview publiée dans *le Figaro* l'impéritie de la gestion budgétaire du gouvernement Sarkozy/Fillon !



**STÉPHANE
PRIVÉ**
Président du
groupe PS.

Or, quand la droite démontre son incapacité à gérer en responsabilité le budget de l'État, ce sont les collectivités locales et la population qui vont en subir les conséquences. Face aux réductions budgétaires annoncées par l'État, la responsabilité de Plaine Commune est doublement engagée pour maintenir et renforcer des politiques de solidarité à l'échelle locale contre les inégalités sociales auxquelles sont confrontés les habitants de l'agglomération des huit villes. L'agglomération bénéficie pour cela d'une situation financière structurelle saine résultant des efforts entamés et poursuivis ces dernières années. Dans le contexte de crise, Plaine Commune dispose de marges de manœuvre qui permettent de continuer à financer des investissements nécessaires à l'amélioration du cadre de vie et au développement économique du territoire. En faisant le choix d'une gestion rigoureuse, prudentielle et dynamique de sa dette, Plaine Commune se dote des moyens pour assurer la pérennité d'un service public renforcé, condition nécessaire à des prestations de qualité. Concernant la Propreté et la gestion de l'espace public, un processus de modernisation devrait notamment être engagé en lien avec les personnels. En outre, Plaine Commune n'aura pas recours à la création d'une taxe additionnelle sur les ménages. 2012 sera marquée par des échéances électorales majeures pour l'avenir de notre pays. Gageons que nous saurons collectivement les saisir pour permettre l'alternance à gauche à la tête de l'État. En attendant, nous vous souhaitons de passer à toutes et à tous de joyeuses fêtes de fin d'année.
Les élus du groupe socialiste.

GROUPE COMMUNISTES & PARTENAIRES

Plaine Commune - 21, avenue Jules-Rimet - 93218 Saint-Denis
Cedex - 01 55 93 57 21 - Courriel : communistes.partenaires@plainecommune.com.fr

On ne lâche rien !

L'action des élu-e-s de Plaine Commune et des villes porte ses fruits et des perspectives d'avenir s'ouvrent sur l'ensemble du territoire. Nous voulons que ce projet de développement améliore la qualité de vie de tous et favorise d'abord l'humain. Les habitants, ces experts du quotidien, doivent être en mesure de prendre part au projet. Parler d'avenir ne va pas de soi quand les conditions de vie se dégradent sous l'effet des politiques libérales menées par la droite. Pourtant, c'est le pari que nous faisons. Les assises organisées par Plaine Commune ont engagé un processus audacieux de démocratie participative. La volonté des élu-e-s et les atouts du territoire en termes de développement économique, social et culturel soutenu de l'agglomération, ont conduit l'État à en faire l'un des dix pôles de développement de la métropole francilienne. Cinq stations du futur métro automatique « Grand Paris Express », une gare intermodale à Pleyel, l'accent mis sur les industries de l'image, de la culture et de la création sont de fortes expressions de ce développement. Certains livreraient le territoire à la spéculation. Ici nous agissons pour résister à cette loi du marché en construisant des logements, 40% de sociaux, en densifiant l'habitat autour des gares, moyen de rapprocher les lieux de



**JEAN-PAUL
LE GLOU**
Vice-président
délégué à la
démocratie
participative
Conseiller
municipal de
Stains

travail et d'habitation, autant d'actions rendues possibles par une maîtrise publique du foncier dans les zones d'aménagement, en respectant les enjeux sociaux et durables... Nous incitons les entreprises à recruter localement et favorisons l'accès des jeunes aux emplois sur les grands chantiers comme la rénovation urbaine, la Cité du cinéma, les futurs sièges de SFR et Veolia, la zone des Tartres... Logement, formation, emploi, transports, démocratie..., nos actions à court, moyen et long terme s'inscrivent dans un projet attractif, sans exclusion, durable, celui d'une agglomération avec et pour tous. Nous souhaitons à chacune et chacun des fêtes de fin d'année chaleureuses et une année 2012 propice aux changements espérés.

Les élus du groupe communistes et partenaires :

Pascal Beaudet (Aubervilliers), Muguette Jacquaint, Gilles Poux, Perrine Crosnier, Djamel Mhoudine, Muriel Tendron-Fayt, Antony Couteau-Russel (La Courneuve), Patrick Braouezec, Stéphane Peu, Suzanna de la Fuente, Pierre Quay-Thévenon, Didier Paillard, Lynda Fellahi, Elisabeth Belin, Laurent Russier (Saint-Denis), Isabelle Caderon, Michel Beaumale, Jean-Paul Le Glou (Stains), Carinne Juste, Daniel Desbiendras (Villetaneuse), Joël Flandrin (L'Île-Saint-Denis)

GROUPE DU CENTRE ET DE LA DROITE RÉPUBLICAINE

Plaine Commune - 21, avenue Jules-Rimet - 93218 Saint-Denis
Cedex - 01 55 93 56 83 - Courriel : groupe.centre-et-droite@plainecommune.com.fr

Le Contrat de développement territorial, une chance pour Plaine Commune

Mené par le gouvernement à l'initiative du président de la République, le Grand Paris est un projet destiné à moderniser l'agglomération francilienne. En plus de la construction d'un nouveau métro automatique, qui améliorera la desserte de Plaine Commune et lui donnera une importance stratégique renforcée avec de nouvelles gares au carrefour des déplacements métropolitains, ce projet comporte l'élaboration de dix-sept Contrats de développement territorial (CDT), qui sont des outils d'aménagement de chacun des territoires qui participent au Grand Paris.



**PATRICE
KONIECZNY**
Président du
groupe Centre
et Droite
républicaine.

Le CDT conclu pour quinze ans entre l'État et Plaine Commune est une chance pour notre communauté d'agglomération et pour ses habitants. En effet, il est le symbole de la volonté affirmée de l'État de mieux accompagner les politiques de développement urbain, puisqu'il doit être signé avant la fin de l'année 2012. À la fois document de planification et opération d'aménagement, le CDT définit des objectifs en matière de transports, d'urbanisme, d'équipements publics, ainsi que de développement économique et commercial.

Ce volontarisme de l'État doit aussi se traduire par un engagement financier de sa part. En effet, il serait illusoire de croire que ces objectifs pourront être atteints sans engendrer d'inévitables investissements, que Plaine Commune et ses villes membres ne pourront pas assumer seules. Construire de nouveaux logements, favoriser l'implantation d'entreprises et améliorer la desserte en transports en commun vont de pair avec la réalisation de crèches, d'écoles, de parcs, de gymnases...

L'augmentation du nombre d'habitants et d'actifs sur notre territoire l'imposera. C'est pourquoi l'État doit contribuer par des dispositifs spécifiques au financement des équipements publics induits par cet essor : son soutien sera une ardente nécessité pour réussir le Grand Paris du XXI^e siècle.

Les élus du centre et de la droite républicaine